

## **Conditions générales**

### **Article 1 : Définitions**

Prestataire :

La société MIMATECH SPRL qui fournit le service d'hébergement de sites web est appelée le prestataire. Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : 72, rue de la westrée à 4360 Oreye. Belgique

Numéro d'entreprise : 0817.486.306

Client :

Le client est la personne physique ou morale qui commande un service d'hébergement et accepte pour ce faire les présentes conditions.

### **Article 2 : Objet**

Les conditions générales ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles la société MIMATECH SPRL commercialise le service d'hébergement Web sous la marque Webou Pro.

### **Article 3 : Moyens et support technique**

L'infrastructure réseau du prestataire est accessible au le grand public par le réseau Internet au moyen de serveurs connectés au réseau Internet.

Le prestataire fournit au client un compte d'hébergement sur un serveur sur lequel plusieurs clients sont hébergés. Le prestataire fournit les logiciels permettant d'exploiter ce compte d'hébergement, comme spécifié sur la page décrivant les offres d'hébergement : <http://www.webou-pro.com/hebergement.php>

Le prestataire fournit un support technique par son portail disponible à l'adresse [www.webou-pro.com/clients](http://www.webou-pro.com/clients)

### **Article 4 : Conditions d'exploitation**

Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens techniques et humains dont il dispose pour assurer la continuité et la qualité du service.

Cette obligation est une obligation de moyen, le prestataire ne pouvant garantir l'accès au site 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 compte tenu de la nature du réseau Internet.

### **Article 5 : Information au client et conformité du service**

Le client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins. Le prestataire est disponible pour répondre à ses questions et le conseiller préalablement à sa commande.

Dans l'hypothèse où le client a choisi une offre non adaptée à l'activité de son site, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières du contrat.

### **Article 6 : Obligations du prestataire**

Le prestataire s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

Le prestataire s'engage à :

- assurer l'accès au service 24h sur 24 tous les jours de l'année

Lorsque ce ne sera pas possible pour cause de maintenance indispensable, le prestataire informera dans la mesure du possible le client, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou au travers de son site web d'une éventuelle interruption du service, afin que le client prenne ses dispositions.

- intervenir rapidement en cas d'incident
- assurer le maintien au meilleur niveau de son service

### **Article 7 : Responsabilité du prestataire**

En aucun cas, la responsabilité du prestataire ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du client, non-respect des conseils donnés.
- divulgation ou utilisation illicite des identifiants confidentiels du client.
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel le prestataire n'a aucun pouvoir de contrôle et/ou de surveillance.
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de prestataire.
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au client.

#### **Article 8 : Obligations et responsabilité du client**

Le client s'engage à ne pas héberger de sites racistes ou illégaux et à ne pas faire de lien hypertexte vers ce type de site.

Le client s'engage à ne pas mettre à disposition du public, à partir de son site, des fichiers dont il ne possède pas les droits. Il s'engage également à ne pas inclure sur son site des liens hypertextes et à ne pas faire de redirection de son domaine vers des sites diffusant ce type de service.

Le client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement à laquelle il a souscrit.

Le client agit en tant qu'entité indépendante et assume par conséquent seul les risques et périls de son activité. Le client est seul responsable et de son site Internet et des services qu'il fournit, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que tous les fichiers, notamment fichiers d'adresses. Le client s'engage à respecter les droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. Par conséquent le prestataire ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services. La responsabilité du prestataire ne peut être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du client.

Le client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises.

Le non-respect par le client des points visés ci-dessus, que ce soit pour le site hébergé sur l'infrastructure du prestataire ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites, et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des serveurs du prestataire et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur les serveurs du prestataire et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour le prestataire d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels le prestataire pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le client ne pourra prétendre au remboursement par le prestataire des sommes déjà versées.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

Le client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense du prestataire dans le cas où ce dernier ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'il diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi.

Le client est le responsable entier et exclusif des mots de passe que le prestataire pourrait lui fournir. Toute utilisation faite par le mot de passe et l'identifiant du client sera considérée comme relevant de la responsabilité exclusive au client. Le client est seul responsable de la sécurité de ce mot de passe.

### **Article 9 : Utilisation de scripts CGI/PHP/MYSQL**

Le prestataire fournit des hébergements qui permettent l'utilisation des scripts CGI, PHP, SQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités.

Le client a la possibilité de créer et exécuter ses propres CGI, PHP et/ou SQL sur son compte d'hébergement. Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, le prestataire se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains scripts et/ou du site s'ils utilisent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des cinq restrictions citées ci-dessous, le bon fonctionnement des serveurs.

Le prestataire avertira dans la mesure du possible les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources que leur compte risque la suspension immédiate. Le prestataire prend ces mesures afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client. Pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'un service mutualisé, les critères suivants seront évalués :

- nombre de requêtes web par jour (html, php, cgi, jpg, gif et autres)
- utilisation du processeur de la machine (« CPU »)
- utilisation de la RAM
- nombre et temps d'exécution des requêtes aux bases de données
- pour d'autres raisons non définies par les présentes conditions générales de ventes, mais qui, selon l'appréciation du prestataire, risqueraient de mettre en péril le bon fonctionnement des services.

Lorsqu'une alerte est envoyée au client, celui-ci est tenu de valider la bonne réception et la bonne compréhension de cette alerte par un e-mail en retour. Si le client ne valide pas cet e-mail dans les 12 heures, le prestataire se réserve le droit de fermer le site sans préavis.

Le SPAM (courrier non sollicité) est totalement interdit. Le client s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités de la messagerie pour envoyer des messages non sollicités. A ce titre, le prestataire se réserve le droit de mettre en place sur ses serveurs des outils logiciels empêchant ces pratiques, ainsi qu'une limite d'envoi horaire.

En cas de plainte de quiconque (client ou non client) concernant un e-mail envoyé à partir des installations du prestataire ou comportant les URL des sites hébergés par le prestataire, celui-ci se réserve le droit de limiter, interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause, pour une durée temporaire ou définitive.

Le client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le client aura fourni son ou ses mots de passe. De même, le client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

Le client s'engage à informer le prestataire de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre) au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de la messagerie, dont la modification devra être transmise dans les 48 heures à compter de son utilisation. A défaut de respect de ce délai, ou à défaut d'informer le prestataire de ce changement, le prestataire dégage sa responsabilité de toute interruption de service qui toucherait les prestations acquises par le client suite à un défaut d'information. Le client s'engage à conserver une copie des données transmises. Le client s'engage à conserver l'entière propriété de son compte. Par conséquent, il ne peut en aucun cas vendre ou céder tout ou partie de ce dernier à un tiers.

## **Article 10 : Noms de domaine**

Sur commande du client, le prestataire se charge pour le compte du client des formalités d'enregistrement du nom de domaine choisi. A cet effet, le client devra fournir au prestataire tous les documents et informations éventuellement nécessaires à cette démarche.

Le prestataire rapportera au client toute difficulté éventuellement rencontrée pour l'enregistrement du nom de domaine souhaité.

En tout état de cause, le prestataire ne s'engage pas sur l'obtention du nom de domaine choisi par le client dans la mesure où cette décision appartient à ses fournisseurs.

Le client est seul responsable du choix du nom de domaine et vérifiera que le nom choisi ne porte pas atteinte aux droits d'un tiers. Le dépôt fait par le prestataire se fait pour le compte du client. Par conséquent, le nom de domaine enregistré par le client est sous sa garde exclusive et il lui appartient de s'assurer du renouvellement de ce nom de domaine en temps utile.

Le prestataire est un simple intermédiaire technique agissant pour le compte du client. Le client reconnaît que la prestation consiste seulement en une inclusion dans la base de données partagées des noms de domaine, du nom de domaine que le client choisit, pendant la durée du présent contrat et sous réserve, notamment, que le nom de domaine soit disponible et que le client respecte les termes des présentes conditions contractuelles, ainsi que d'éventuelles conditions d'obtention pour certains noms de domaine.

## **Article 11 : Durée du contrat**

Le contrat est conclu pour une durée fixe qui commence à courir à compter de la réception par le client de la confirmation de son paiement.

Le présent contrat est renouvelable à l'initiative du client, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion, selon les tarifs et conditions du prestataire à la date de son renouvellement.

## **Article 12 : Tarifs, paiement, délai de paiement et de renouvellement**

### **Tarifs**

Les prix des services fournis par le prestataire au titre du contrat de prestations de services font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations fournies. Les tarifs en vigueur sont disponibles en consultation en ligne sur le site <http://www.webou-pro.com> et sur demande en cas de prestations particulières.

Les abonnements et prestations proposés sont mentionnés dans le bon de commande. Ils sont payables en euros, d'avance lors de l'enregistrement de bon de commande.

Le prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site <http://www.webou-pro.com> un mois à l'avance. Le client ne peut pas renouveler le contrat si les tarifs ne lui conviennent pas. Le paiement par le client d'un nouveau tarif implique son acceptation. Les abonnements payés d'avance sont garantis pour la période concernée.

Le prestataire se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

### **Modalité de paiement**

Le client paie par un des moyens proposés sur le site <http://www.webou-pro.com> au moment de sa commande.

## **Renouvellement**

En cas de renouvellement, les taxes et les tarifs applicables seront ceux en vigueur au jour du renouvellement.

Le prestataire notifiera le client par le biais d'e-mails de son obligation d'acquitter le prix du renouvellement du/des hébergement(s) concerné(s).

Cette notification sera adressée au contact de facturation (il est de la responsabilité du client de tenir à jour cette adresse email).

A défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, le prestataire ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le client. Le client recevra alors un e-mail de notification de fermeture de l'hébergement à la date d'anniversaire de celui-ci.

Le prestataire entreprendra l'effacement des données du compte 2 semaines après la date anniversaire du renouvellement.

Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est à dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés sera ignoré et provoquera le rejet par le prestataire de la demande d'enregistrement, de renouvellement ou de transfert.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera la suspension des services.

Le client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services.

Tout impayé sera considéré comme un retard de paiement. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par le prestataire de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article « résiliation » :

- la possibilité de suspendre ou de résilier, l'exécution de toute commande en cours jusqu'au paiement complet des sommes dues par le client.
- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour le prestataire d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article « résiliation ».
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le client, quel que soit le mode de règlement prévu.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés en contactant le prestataire par le portail prévu à cet effet <http://www.webou-pro.com/clients>

### **Article 13 : Droit de rétractation**

Le prestataire offre au client la possibilité d'annuler le contrat dans les 30 jours qui suivent le début du contrat. Le client obtient alors le remboursement de son paiement, déduction faite d'éventuels frais de réservation de nom de domaine engagé par le prestataire pour le client.

Ce droit de rétractation sera exécuté en contactant le prestataire par le portail prévu à cet effet <http://www.webou-pro.com/clients> . Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai ou les formalités ci-dessus ne pourra pas être prise en considération.

### **Article 14 : Résiliation, limitation et suspension du service**

Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure/

Dans les autres cas, le client est libre de résilier le contrat via l'interface client. Et dans ce cas, le client ne pourra prétendre au remboursement par le prestataire des sommes déjà versées.

Le non-respect par le client des stipulations de l'article 9 des présentes conditions générales entraînera le droit pour le prestataire d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à

tous dommages-intérêts auxquels le prestataire pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le client ne pourra prétendre au remboursement par le prestataire des sommes déjà versées.

Aux termes de ce contrat, quel qu'en soit le motif, le prestataire s'engage à procéder à l'effacement des fichiers relatifs au compte du client et présents sur ses serveurs.

Le client comprend que le prestataire devra effectuer une restriction, limitation ou suspension de l'hébergement s'il reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

#### **Article 15 : Modification**

Les conditions générales, particulières et le bon de commande en ligne prévalent sur les conditions générales, particulières et le bon de commande imprimés. Les parties conviennent que le prestataire peut modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse <http://www.webou-pro.com>

#### **Article 16 : Publicité et promotion**

Le prestataire pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

#### **Article 17 : Application et opposabilité des conditions générales de vente du prestataire**

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation d'hébergement.

Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet sous réserve de l'application de la clause « modification ».

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales, qui s'appliquent quelles que soient les options retenues, l'hébergement souscrit et les modalités d'ouverture de l'hébergement.

Aucune demande séparée ou modification particulière du bon de commande faite par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse, être opposable au prestataire, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

#### **Article 18 : Dispositions générales**

##### **Divisibilité**

Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de la dite clause. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des conditions contractuelles.

##### **Intitulés**

Les intitulés des articles des conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

##### **Notifications**

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées au client si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

**Article 19 : Loi Applicable et attribution de juridiction**

La loi belge sera seule applicable au présent contrat, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi belge, et d'autre part, des dispositions de la loi belge qui seraient contraires au présent contrat.

Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent contrat, sera soumis au tribunal de commerce de Liège (Belgique) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**Le simple fait de réserver en ligne vaudra pour acceptation pleine et entière des présentes conditions contractuelles.**

**Dernière modification le 14/10/2009.**

Mimatech SPRL  
72, rue de la westrée  
4360 Oreye. Belgique  
Numéro d'entreprise : 0817.486.306